



# Communiqué

**Essai pilote de vente de cannabis à but non-lucratif**

## **Projet Cann-L : des résultats intermédiaires très positifs**

**Plus de 1750 adultes lausannoises et lausannois se sont inscrits au projet Cann-L et d'autres viennent s'y ajouter chaque semaine. Deux ans après l'ouverture du point de vente, le bilan est très positif : la grande majorité des participantes et participants a abandonné le marché illégal, leur consommation de cannabis diminue, près d'une centaine ont pris contact avec un médecin et les produits vendus sont en moyenne moins forts que ceux disponibles sur le marché noir. Ce dernier a perdu 2 millions de francs de chiffre d'affaires alors que le projet a créé des emplois mais aussi des revenus légaux pour la recherche et la prévention. Ces résultats soulignent aussi la pertinence du projet de Loi fédérale sur les produits cannabiques car Cann-L poursuit les mêmes objectifs de santé publique et applique la majorité des règles que contient la LPCan.**

« Les résultats du projet Cann-L sont très positifs. Non seulement nous avons retiré 2 millions de francs au marché illégal et couvrons désormais 20% de la consommation à Lausanne, mais en plus nous contribuons à la protection de la santé des personnes participantes », se réjouit Émilie Moeschler, conseillère municipale chargée des sports et de la cohésion sociale. Sur cette base, je remercie les parlementaires fédéraux d'examiner avec bienveillance le projet de Loi fédérale sur les produits cannabiques, qui reflète le modèle que nous appliquons ». Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal chargé de la sécurité et de l'économie ajoute : « De nombreuses personnes sont sceptiques par rapport à ce type de modèle, je les invite donc à s'intéresser à notre projet. En plus des effets significatifs sur le marché illégal, Cann-L nous permet de mieux agir sur la consommation de cannabis ».

### **Consommation en recul**

Le point de vente Cann-L a ouvert ses portes en décembre 2023 au centre-ville de Lausanne. Les plus de 1750 participant-e-s sont issu-e-s de différents milieux sociaux et culturels. Ils et elles étaient âgé-e-s de 18 à 79 ans (moyenne 36 ans) lors de l'admission, avec une majorité d'hommes (75%) et de personnes en emploi (68%) ou en formation (11%). Au niveau de la consommation de cannabis, 72% consommaient depuis plus de 10 ans et 50% le faisaient tous les jours ou presque au moment de l'admission.

Le suivi d'une première cohorte de 670 participant-e-s qui font partie du projet depuis au moins 18 mois montre qu'ils et elles ont réduit leur consommation de cannabis d'environ 20% en moyenne. Cette réduction touche tous les groupes d'âge et elle est particulièrement forte chez les personnes qui consomment le plus. En complément, une centaine de participant-e-s ont pris contact avec un médecin pour parler de leur consommation et 130 ont acheté un vaporisateur pour essayer de réduire les risques liés à la fumée.

### **Produits moins dosés que sur le marché noir**

Une récente étude sur le marché illégal vaudois a montré que les fleurs de cannabis que l'on y achète ont désormais 14,5% de THC alors que les résines en ont plus de 32% en moyenne. Dans les deux cas, les produits vendus à Cann-L sont moins dosés (12,5% et 17,5% en moyenne en 2025) et d'autres produits à moindre risque pour les voies respiratoires, comme des huiles comestibles ou des e-liquides, sont aussi proposés aux participant-e-s.



### **Un marché illégal amputé et des revenus légaux**

La vente de Cannabis à Cann-L couvre environ 20% de la consommation estimée à Lausanne, et a déjà retiré au moins deux millions de francs de chiffre d'affaires au marché illégal. Plusieurs emplois ont été créés directement et indirectement et, en 2025, plus de 60'000 francs de TVA ont rejoint les caisses fédérales alors que 300'000 francs d'excédents pourront être utilisés pour des activités locales de prévention ou de recherche.

### **Un modèle pour une future régulation du cannabis ?**

Cann-L met en œuvre un modèle de vente à but non lucratif orienté sur la protection de la santé, comme le prévoit aussi le projet de Loi sur les produits cannabiques (LPCan) qui est en discussion aux chambres fédérales. Les résultats de l'essai-pilote lausannois montrent que cette législation peut être appliquée, mais aussi qu'elle propose des leviers et produit des effets que l'actuelle interdiction du cannabis ne permet souvent pas. « Avec Cann-L, notre objectif a toujours été de soutenir les réflexions en cours à Berne. C'est pourquoi nous invitons les autorités fédérales à prendre en compte nos résultats pour améliorer la situation liée au cannabis en Suisse », explique Tania Séverin, directrice d'Addiction Suisse.

### **Une demande de prolongation et des inscriptions qui restent ouvertes**

Sur la base des résultats et des apprentissages liés au projet, les responsables de Cann-L ont déposé une demande de prolongation jusqu'à mi-2029 à l'OFSP pour pouvoir examiner d'autres aspects liés à la consommation de cannabis et à sa régulation. Le projet va donc se poursuivre encore quelques années et les inscriptions restent ouvertes pour les adultes qui consomment déjà du cannabis et qui résident à Lausanne.

[Lien vers l'étude](#)

[Lien vers la factsheet de l'étude](#)

La Municipalité de Lausanne

Addiction Suisse

### **Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Salomé Donzallaz, responsable dispositif addictions, Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 71 40**
- **Frank Zobel, directeur adjoint, Addiction Suisse, tél. +41 79 859 67 21**

Lausanne, le 28 avril 2026